

Règlement d'artillerie de côte 1ère partie

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte 1ère partie : Service des bouches à feu . Titre I., Service de la pièce : Approuvé pour essai le 12 Novembre 1903

Auteur(s) : MINISTERE DE LA GUERRE France

Editeur, producteur : Paris : Impr. Nationale, 1904

Autres classifications : OUVR

Note sur l'exemplaire : 2 ex.